

Les Clubs organisateurs doivent renvoyer leurs rapports de clôture dûment complétés sous 15 jours après leur épreuve Au Secrétariat de la Ligue.

FORMATION PREMIERS SECOURS

La LMCA organisera prochainement une formation premiers secours.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'indiquer si vous êtes intéressé ou non.

Le lieu et la date dépendront du nombre de personnes qui répondra favorablement.

Je ne manquerais pas de vous tenir informé des suites.

FORMATION COMMISSAIRE DE PISTE :

Didier LAROSE et le CDM08 organisent une formation commissaire de piste le Samedi 4 Avril à Rethel

Adresse : Local des Francs Motards Rethelois

Quai Gaignot – Le long du canal

Mail : rethelfmr@orange.fr

INSCRIPTION AUPRES D'AMANDINE TESSIER :

06.77.38.76.11 ou par email :

nathalie.lmca@wanadoo.fr



Compte rendu de la réunion de la Commission de Moto-Cross Le 7 Mars 2015 à LAVAL SUR TOURBE



Etaient présents :

- Mr CHAPLAIN Laurent (Président)
- Mr SEGUIN Philippe (Vice-Président)
- Mr DELANDHUY Jean-Noël (Membre)
- Mr DUJANCOURT Olivier (Membre)
- Mr GABREAUX Mickaël (Membre)
- Mr LAROSE Didier (Membre)
- M. SIMON Alain (Membre)
- Mme RONFLETTE Emilie (Membre)
- Mr COLLADO Anthony (Membre)
- Mr PLAQUIN Xavier (Membre)
- Mr RONGIARD Pascal (Membre)
- Mr DUBUS Thierry (Membre)

Invités :

- Mr TOURTE Jean Pol (Président de la LMCA)
- Mlle TESSIER Amandine (Secrétaire Administrative de la LMCA)
- Mr FRIQUET Joel (Président du Collège Technique)
- Mr STEVENNE Thierry (Membre du Collège des Commissaires)
- Mme SEGUIN Sandrine (Membre du Collège de Chronométrage)

Absents excusés :

- Mr FAIVRE Joël (Membre)
- Mr GOURDET Marcel (Membre)
- Mr VIGREUX Jean-Marc (Membre)
- Mr FREREBEAU Jean Pierre (Membre)

Laurent CHAPLAIN ouvre la séance à 9h05 et remercie les personnes présentes. Il explique que l'heure a été avancée car nous devons quitter la salle avant 14h00.

Mickaël GABREAUX rappelle aux membres de la commission de moto cross qui distribueront les transpondeurs, que le pilote doit être obligatoirement en possession d'un chèque de caution de 100 €.

Laurent CHAPLAIN et Mickaël GABREAUX demande à Amandine TESSIER de préparer des affiches pour rappeler l'obligation du chèque de caution.

Mickaël GABREAUX demande qui de la commission sera présent pour distribuer les transpondeurs ?

Samedi : Emilie RONFLETTE, Anthony COLLADO, Amandine TESSIER, Laurent CHAPLAIN, Mickaël GABREAUX.

Dimanche : Emilie RONFLETTE, Anthony COLLADO, Laurent CHAPLAIN, Mickael GABREAUX, Jean Noel DELANDHUY, Ludovic DUJANCOURT.

Jean Pol TOURTE demande combien de chèques ont été encaissés en 2014 ?
Mickael GABREAUX répond une dizaine de chèques, à l'exception d'Eddie POTDEVIN suite à son accident.

Délégations

Laurent CHAPLAIN demande que l'on passe aux délégations.

Mickael GABREAUX demande de faire le chronométrage en même temps.

Et Emilie RONFLETTE demande de faire l'éducatif aussi.



Mickael GABREAUX demande à Sandrine si elle sera présente à Moulin St Hubert ?

Sandrine SEGUIN répond qu'elle ne sait pas.

Mickael GABREAUX ne souhaite pas faire le chronométrage à Moulin car il sera déjà à la distribution des transpondeurs. Il demande à Amandine, le nom de son amie qui souhaite s'investir au chronométrage.

Amandine TESSIER répond qu'il s'agit de Laetitia DANIEL, elle n'a pas de courses de préférence.

Sandrine SEGUIN demande si elle est officielle ? Car s'il y a une réclamation, il faut qu'elle soit officielle.

Mickael GABREAUX répond que non, c'est une personne qui veut s'investir et pour le moment, elle n'a pas de qualification. Elle prendra une licence OFS. De toute façon, il n'y a pas de problème étant donné qu'Amandine est déjà officielle et c'est la seule qui est inscrite sur le rapport de clôture.

Sandrine SEGUIN demande comment Amandine, Aline et Mickael ont eu leurs qualifications, car il n'y a pas de traces à la FFM. Elle informe aussi, que si la FFM est en manque de chronométreur, ils seront sans doute contactés car la qualification l'oblige.

Mickael GABREAUX répond que, **conformément aux textes fédéraux**, c'est la **chronométreuse de la Ligue** qui l'a donné par acquis d'expérience. Elle s'était renseignée préalablement à la FFM. Ensuite, la FFM a **validé les demandes**.

Sandrine SEGUIN reproche de ne pas avoir été conviée et qu'elle ait dû passer son examen sur plusieurs épreuves de championnat de France.

Mickael GABREAUX répond qu'elle l'avait déjà passé précédemment. Il ne comprend pas la réaction de Sandrine, il lui demande si c'est parce qu'elle comptait faire toutes les délégations en adjointe que cela la dérange ?

Laurent CHAPLAIN intervient et répond que si Mickael, Amandine et Aline ont eu leur qualification, c'est que la FFM leur a validé.

Sandrine SEGUIN répond **qu'en conséquence**, elle ne fera pas de délégation chronométrage cette année.

Jean Noel DELANDHUY demande si nous ne pouvons pas lancer un appel à candidature pour le chronométrage.

Mickael GABREAUX répond que oui, mais ce sera la même chose car il y a déjà une personne qui veut s'invertir.

Epreuve : Nocturne Sainte Ménéhould

Laurent CHAPLAIN explique le problème que l'épreuve de Sainte Ménéhould pose un problème. La date a été fixée dans un premier temps au 19 Juillet lors de la réunion du calendrier, puis échangée avec Le Chêne au 11 Juillet. Le problème est que le Mx Master Kids tombe à cette date et que beaucoup de commissaires vont y aller. Pascal TOULMONDE souhaite reprendre la date des autres années : le 27 Juin, **veille de l'endurance de VATRY**.

Il demande si quelqu'un aurait une idée ?

Mickael GABREAUX répond que c'est au club lui-même de régler ce problème.

Jean Pol TOURTE explique qu'il a eu récemment Joseph CREPIN au téléphone. Il lui a confié que son dossier était transmis en préfecture et qu'il ne souhaitait pas d'épreuve le même week end que lui à cause des problèmes qui allaient surgir : chronométrage, pilotes et officiels.

Jean Pol TOURTE appelle Pascal TOULMONDE pour savoir s'il est disponible, afin de voir avec lui comment trouver une solution.

Formation Commissaire Sportif et Directeur de Course 1^{er} DEGRE :

Didier LAROSE a fait passer une formation à Sommauthe. Sur les 9 candidats, 6 ont été reçus et 3 recalés. Ils seront inscrits pour la prochaine session du 4 avril en formation commissaire de piste.

Inscriptions aux épreuves

Laurent CHAPLAIN informe les Membres de la Commission de MotoCross que pour l'épreuve de Sainte Ménéhould, 15 pilotes se sont inscrits en trop dans les délais.

Mickael GABREAUX demande si le club a des désistements, comment doit-il procéder ? Doit-il prendre les pilotes de la liste d'attente ou attendre d'avoir suffisamment de désistements pour que le nombre d'inscrits en Open, 125 Ligue, Trophée Open et 125 confondus repasse à 225 au lieu de 240.

Ludovic DUJANCOURT pense que le club a pris trop de séries pour sa course (7 séries à la place de 6).

Les Membres de la Commission de Moto-Cross répondent que non, car les Mini MC 65 et 85cc B avec les Kids 50cc sont deux catégories différentes, mais elles comptent pour 1 série. Il faut appliquer le règlement 2015, et voir en 2016 pour le problème des inscrits en trop.

Amandine TESSIER demande comment faire l'entrée en grille pour la première épreuve ?

Laurent CHAPLAIN répond que l'entrée se fait dans l'ordre croissant des numéros.

Procédure de départ

Il faut que les pilotes entrent en grille dès que le Directeur de Course met le panneau 1T à la série précédente afin de ne pas perdre de temps.

Didier LAROSE pense qu'il faut trouver une solution lors des essais parce qu'un jour il y aura des accidents avec les pilotes qui font les tests de départ juste devant les pilotes qui attendent de rouler après.

Mickael GABREAUX demande à faire respecter comme à l'éducatif, le point du règlement qui indique qu'une seule personne par pilote détenteur de la LAP est autorisée à pénétrer dans le pré parc mais aucunement derrière la grille.

Laurent CHAPLAIN demande à Amandine TESSIER de préparer une affiche pour mettre à l'entrée du Pré Parc afin de rappeler cette règle.

Faut-il donner des avertissements ou sanctionner directement les personnes qui ne respecteront pas la règle ?

Les Membres de la Commission de MotoCross s'accordent pour exclure le pilote de la manche.

Liste de notoriété

Jean Pol TOURTE demande à Mickael GABREAUX combien de pilotes se sont inscrits à l'épreuve de Sainte Ménéhould en Open Ligue ?

Mickael GABREAUX répond qu'il y a pour le moment il y a 75 inscrits au championnat et 64 inscrits à l'épreuve.

Le Président de la Ligue pense que la liste de notoriété est beaucoup trop longue (70 pilotes). Beaucoup de coureurs ne pourront jamais espérer marquer plus d'un point, ce qui les démotivera rapidement. Le championnat n'aura aucun intérêt pour eux, au contraire de pilotes plus faibles mais qui ont la chance d'être en B. Aucun membre de la commission ne suit ce raisonnement.

Afin de diminuer cet effet, Jean Pol TOURTE demande s'il serait possible de donner des points aux 40 premiers (60,56,53,50.... Au lieu de 50,46,43,40...) nouveau flop, Mickaël GABREAUX lui répond que ça défavoriserait les premiers car lors d'un abandon, il ne perdrait plus 50, mais 60 points.

Les Membres de la Commission de MotoCross maintiennent leur liste de notoriété et ne souhaitent pas modifier la grille de points.

Ludovic DUJANCOURT dit que Jean Pol TOURTE est contre la liste de notoriété car il lui reproche que son fils Alexis ne soit pas dedans.

Jean Pol TOURTE répond qu'il évoque seulement les coups de téléphone qu'il a reçu..

Mickael GABREAUX demande ce qui se passera le jour où la catégorie open A sera inscrite sans la B. Une consolante sera-t-elle organisée ou les pilotes devront-ils repartir ?,

Il n'y aura pas de consolante sauf si le club a le temps d'en faire une dans son horaire.

Motos Anciennes

Ludovic DUJANCOURT a entendu dire que les motos anciennes ne seraient pas une course nationale mais un trophée ? Si cela est le cas, il supprimera la catégorie.

Laurent CHAPLAIN répond qu'il n'y a pas de trophée moto anciennes cette année.

Vêtements

Emilie RONFLETTE explique aux Membres de la Commission de MotoCross qu'elle s'est renseigné avec Amandine TESSIER sur les vêtements officiels.

Si nous prenons un blouson + une polaire + un polo, le tout revient à 126,50 € par personne.

Les membres sont contre et optent pour la polaire et un polo, ce qui revient à 55 € par personne. Malgré cela, 5 blousons seront commandés pour les Membres qui n'en avaient pas eu.

Jean Pol TOURTE demande l'avis par téléphone à Michel GIRAUX qui accepte.

Lettre RAOUL Alexis

Jean Pol TOURTE informe les membres, que la lettre de demandes d'excuses et d'exclusion de courses à Alexis RAOUL est envoyée.

Epreuve : Nocturne Sainte Ménéhould



Pascal TOULMONDE étant arrivé. Laurent CHAPLAIN, lui demande s'il a trouvé une solution ?

Mickael GABREAUX lui explique que l'organisateur de l'endurance de Vatry est contre et que le chronométrage refuse aussi pour la date du 27 Juin.

Est-ce qu'il y aurait un nombre suffisant de commissaires pour organiser le 11 Juillet ?

Les seules dates de disponibles sont le 25 Juillet et le 1^{er} Août.

Pascal TOULMONDE communiquera à Laurent CHAPLAIN la décision qu'il aura prise avec ses membres pour la date.

Laurent CHAPLAIN clôture la réunion à 12h30.

TABLEAU DES OFFICIELS SUR LES EPREUVES (à vérifier par toutes les personnes concernées). Il deviendra officiel dans la prochaine lettre de la ligue.

Vos observations doivent parvenir au Secrétariat de la Ligue avec Jeudi 26 Mars.

Par la suite, lorsqu'une personne aura un empêchement, elle devra prévenir, LE PLUS TOT POSSIBLE, Amandine au Secrétariat.

Ces personnes doivent bénéficier des mêmes "avantages" que les commissaires de piste : Entrée gratuite, casse croute, boisson, repas.

CALENDRIER 2015 MOTO CROSS

DATE	NATURE	LIEU	CLUB	DELEGUE 1	DELEGUE 2	DELEGUES KIDS	DIRECTEUR DE COURSE	DIRECTEUR DE COURSE ADJOINT	RESPONSABLE DES COMMISSAIRES	CHRONO 1	CHRONO 2	Technique 1	Technique 2
15-mars	MOTO CROSS	Ste Ménéhould	Team Menou	L. CHAPLAIN	J.N. DELANDHUY	T. DUBUS E. RONFLETTE	D. LAROSE	J.M. VIGREUX	M. GOURDET	A. TESSIER	S. SEGUIN	S MENU	M. LAMBERT - ROUSSEAU - E. ROUSSEAU - C. HAZARD - L. POISSONIER
22-mars	MOTO CROSS	Moulin	AMP	P. RONGIARD	J.P. FREREBEAU	E. RONFLETTE	J.M. VIGREUX	D. LAROSE	R. LOIX	A. TESSIER	M. GABREAUX	L. NOIRET	E. GIBOUT - P. NAUHEIMER
06-avr	MOTO CROSS	Champignol	MC Champignol	J.N. DELANDHUY	A. SIMON	E. RONFLETTE A. COLLADO	CLUB	CLUB	CLUB - J. LACHUT	A. TESSIER	à déterminer	JP PITOUX MASS	L. POISSONIER
19-avr	MOTO CROSS	La Neuville	MC Pavillon	L. CHAPLAIN	L. DUJANCOURT	E. RONFLETTE A. COLLADO	D. LAROSE	J.M. VIGREUX	CLUB - M. GOURDET	A. TESSIER	S. SEGUIN	P. ROUSSEAU	E. ROUSSEAU - E. GIBOUT
26-avr	MOTO CROSS	Bogny	MCCMA	J.N. DELANDHUY	P. SEGUIN	E. RONFLETTE A. COLLADO	A. SIMON	D. LAROSE	M. GOURDET	A. TESSIER	à déterminer	P. ROUSSEAU	E. ROUSSEAU - E. GIBOUT
01-mai	MOTO CROSS	Poulangy	MC HT Marnais	L. CHAPLAIN	L. DUJANCOURT	E. RONFLETTE	CLUB	CLUB	CLUB - T. STEVENNE	A. TESSIER	à déterminer	JS. FERRAND	JF COLSON - L. POISSONIER
08-mai	MOTO CROSS	Hermonville	MCCA Hermonv.	L. CHAPLAIN	M. GABREAUX	E. RONFLETTE	J.M. VIGREUX	L. DUJANCOURT	CLUB - P. SEGUIN	A. TESSIER	à déterminer	S. MENU	P. ROUSSEAU - M. LAMBERT C. HAZARD - E. ROUSSEAU
14-mai	MOTO CROSS	Fresne	UM Marne	J.M. VIGREUX	A. SIMON	E. RONFLETTE A. COLLADO	P. CHARLET	D. LAROSE	T. STEVENNE	A. TESSIER	à déterminer	JP . PITOUX . MASSON	M. LAMBERT - C. HAZARD
17-mai	MOTO CROSS	Taillette	MC Buttes de B	L. CHAPLAIN	A. COLLADO	E. RONFLETTE A. COLLADO	D. LAROSE	A. SIMON	M. GOURDET	A. TESSIER	à déterminer	S. MENU	L. POISSONIER
31-mai	MOTO CROSS	Manre	MC Manre	J.N. DELANDHUY	A. COLLADO	E. RONFLETTE A. COLLADO	D. LAROSE	J.M. VIGREUX	M. GOURDET	A. TESSIER	à déterminer	P. ROUSSEAU	E. ROUSSEAU - L. POISSONIER
06-juin 07-juin	MOTO CROSS	Montgueux	UM Aube	L. CHAPLAIN	E. RONFLETTE	PAS D'EDUCATIF	CLUB	CLUB	CLUB & T. STEVENNE	A. TESSIER	à déterminer	S. MENU	M. LAMBERT - JS FERRAND - L.
21-juin	MOTO CROSS	Fooltz	AS Dom.de Foolz	J.M. VIGREUX	A. SIMON	E. RONFLETTE	D. LAROSE	A. SIMON	T. STEVENNE	A. TESSIER	S. SEGUIN	S. MENU	M. LAMBERT - L. POISSONIER
05-juil	MOTO CROSS	Sommauthe	AMC Sommauth	P. SEGUIN	M. GABREAUX	E. RONFLETTE A. COLLADO	D. LAROSE	A. SIMON	M. GOURDET	A. TESSIER	S. SEGUIN	P. ROUSSEAU	E. ROUSSEAU - C. HAZARD
19-juil	MOTO CROSS	Le chêne	MC 3 C	L. CHAPLAIN	A. COLLADO	E. RONFLETTE A. COLLADO	J.M. VIGREUX	L. DUJANCOURT	T. STEVENNE	A. TESSIER	S. SEGUIN	J. HUSSON	L. POISSONIER
25-juil	MOTO CROSS	Ste Ménéhould (nocturne)	Team Menou	?	?	E. RONFLETTE A. COLLADO	J.M. VIGREUX	L. DUJANCOURT	C. PICARD	A. TESSIER	à déterminer	S. MENU	M. LAMBERT - L. POISSONIER
09-août	MOTO CROSS	St Just Sauvage	MCCA 2	L. DUJANCOURT	A. COLLADO	E. RONFLETTE	L. DUJANCOURT	CLUB	T. STEVENNE	A. TESSIER	à définir	JP PITOUX MASS	R. DILLET - L. POISSONIER
15-août	MOTO CROSS	Mailly le Camp	MC Mailly le Camp	M. GABREAUX	A. SIMON	E. RONFLETTE	D. LAROSE	J.M. VIGREUX	T. STEVENNE	A. TESSIER		JP PITOUX MASS	L. POISSONIER
22-août	SUPER-CROSS	Semoutiers	MC HT Marnais			-	J.M. VIGREUX	M. SOT	CLUB	A. TESSIER		JS. FERRAND	JF. COLSON - L. POISSONIER
30-août	MOTO CROSS	Menil St Loup	MX2J	P. RONGIARD	L. DUJANCOURT	E. RONFLETTE A. COLLADO	J.M. VIGREUX	T. DUBUS	T. STEVENNE	A. TESSIER		J. HUSSON	L. POISSONIER
06-sept	MOTO CROSS	Taillette	MC Buttes de B	L. CHAPLAIN	A. COLLADO	E. RONFLETTE	D. LAROSE	A. SIMON	J. DELANDHUY	A. TESSIER		S. MENU	L. POISSONIER

Ce tableau vous est également envoyé en PJ pour l'ouvrir en meilleure qualité

TABLEAU N° 2

ATTRIBUTION DES POINTS EN MOTOCROSS et PRAIRIE

Place	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e
Points/Manche	50	46	43	40	37	34	31	29	27	25	23	21	19	17	16
Place	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	21 ^e	22 ^e	23 ^e	24 ^e	25 ^e	26 ^e	27 ^e	28 ^e	29 ^e	30 ^e
Points/Manche	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

1 point après le 30^e

RECOMPENSES Open et 125cc Ligue en €:

Place	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	Total
Motocross par manche	70	54	45	38	26	21	17	15	13	12	11	10	9	8	8	357

TABLEAU N°1

Catégorie	Licence	Age au 1er Janvier	Diplôme ou Guidon	Plaque	Numéro	Moto cross			Prairie		
						Essai en mn	Chrono en mn	Manche en mn	Essai en mn	Chrono en mn	Manche en mn
Open Ligue > 125cc	NCO INT	+ 15		Blanche	Noir	10	15	2 x 20 + 1T	8	10	2 x 10 + 1T
2T et 4T		Vétérán			+ 37						
125cc Ligue	NCO INT	+ 18	C	Noire	Blanc	10	15	2 x 20 + 1T	8	10	2 x 10 + 1T
2 temps		Junior			13 - 18						
Quads	NCO	+ 15	A	Verte	Blanc	10	15	2 x 15 + 1T	8	10	2 x 10 + 1T
		Vétérán			+ 37						
Trophée Open	NCO	+ 15	S	Blanche	Noir	10	12	2 x 15 + 1T	8	10	2 x 10 + 1T
> 125cc 2T et 4T					Impair > 200						
Trophée 125cc	NCO	+ 13	M	Noire	Blanc	10	12	2 x 15 + 1T	8	10	2 x 10 + 1T
2 temps					Pair > 200						
Consolante	En rapport avec catégorie et cylindrée			En rapport avec catégorie et cylindrée		10	12	2 x 15 + 1T	8	10	2 x 10 + 1T
125cc 250cc 450cc											
85 Espoirs	NJ3	14 - 15	CASM	Blanche	Noir Impair < 50	10	12	2 x 15 + 1T	8	10	2 x 10 + 1T
		Minime			12 - 13						
Mini MotoCross 85cc A	NJ2 NJ3	9 à 12	Or ou Argent	Bleue	Blanc 51 à 99	10	12	2 x 15 + 1T	8	10	2 x 10 + 1T
Mini MotoCross 85cc B	NJ2 NJ3	9 à 12	Or ou Argent	Bleue	Blanc 1 à 49	10	10	2 x 8 + 1T	8	8	2 x 8 + 1T
Mini MotoCross 65cc	NJ1 NJ2 NJ3	7 à 12	Argent	Bleue	Blanc 51 à 99	10	10	2 x 8 + 1T	8	8	2 x 6 + 1T
Démonstration 50cc	NJ1	6 à 7	Bronze	Libre	Libre 1 à 99	2 x 10		2 x 8	2 x 8		2 x 8

répondre à l'expéditeur  transférer traiter comme indésirable déplacer vers  supprimer  imprimer

de :	dardier.christine@bbox.fr	 ajouter à mes contacts
A :	jpourte@voila.fr	
date :	17/03/15 à 21h06	
objet :	MC Puissance 10	

 voir l'en-tête complet

Bonjour Président,
 en regardant Facebook (MC Puissance 10) à Montgenost, je constate que ce club accepte les licenciés FFM et UFOLEP alors que ce club n'est que UFOLEP.
 Nous payons 700 par an pour accueillir nos licenciés alors que ce club règle pinuts!
 Ceci est une concurrence déloyale et surtout dangereuse pour nos licenciés (assurance).
 En vous remerciant de toute l'attention portée à mon mail avec s'il le faut les mesures appropriés.
 P.RONGIARD
 Secrétaire du MCCA.

 marquer comme non lu



M. TOURTE Jean Pol
 Président de Ligue
 Motocycliste de Champagne Ardenne
 29 Rue Montigny aux Bois
 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

M. RAOUL Alexis
 42 Rue Croix Saint Marc
 51100 REIMS

Fait à Charleville Mézières,
 Le 03 Mars 2015

Objet : Sanction

Lettre envoyée en recommandé avec accusé de réception

Monsieur,

Lors de la réunion du comité directeur du 27 février 2015, il a été rapporté des faits inadmissibles et peu élogieux vous concernant.

Les faits sont les suivants : Lors de la dernière épreuve à Fresne les Reims, vous avez tenu des propos déplacés, voir blessants, à l'encontre d'une commissaire de piste et, reproché à Philippe Seguin de gêner l'accès de la buvette avec son fauteuil.

Au vu de ces faits, le collège commissaire a décidé de vous suspendre des deux premières épreuves de la saison 2015. A savoir, St Ménéhould le 15/03/2015 et Moulins st Hubert le 22/03/2015.

Si à l'avenir, des faits similaires ou autres se reproduisent, le collège Commissaires sera dans l'obligation de saisir le Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage

Marcel Gourdet
 Président du collège commissaire

Jean Pol Tourte
 Président de la ligue
 Champagne Ardenne